



Les trésors méconnus de la Basilicate



Du 7 au 12 juin 2024

Voyage organisé dans le cadre des activités des Amis des Musées Royaux des Beaux Arts de Belgique

Nichée au sud de l'Italie, la Basilicate demeure une région paisible où les montagnes sont tapissées de forêts ou hérissées de roches déchiquetées. On y rencontre de charmants villages accrochés aux parois rocheuses abritant un patrimoine historique trop souvent méconnu. Criques, calanques et baies solitaires se partagent le paysage de son ouverture sur la mer Tyrrhénienne.

L'ancienne Lucanie, qui fut tour à tour aux mains des Grecs, des Romains, des Byzantins et des Normands, offre un aperçu passionnant de l'histoire du pays dans ses vestiges archéologiques, ses châteaux, ses églises et ses musées. Le site troglodytique majeur de Matera, classé au Patrimoine mondial de l'Unesco, est spectaculaire.

Become a Friend



Madame, Monsieur,
Chers Amis voyageurs,

Lors d'un voyage précédent ou lors d'un contact avec notre agence, vous avez mentionné **la région de Basilicate en Italie** comme étant un voyage qui pourrait vous intéresser.

Nous vous proposons donc en priorité ce prochain voyage :

« **Les trésors méconnus de la Basilicate** »

Avec les Amis des Musées

Du 7 au 12 juin 2024

Les + de ce voyage :

- Un programme varié proposant la découverte d'une des régions le plus méconnues de l'Italie
- La visite du Parc Archéologique de Velia, de la Chartreuse de Padula et de la ville de Matera, classés au Patrimoine de l'Unesco
- La découverte de Castelmezzano et Pietrapertosa, classés « Plus beaux villages d'Italie »
- Le circuit en demi-pension
- Le forfait boissons inclut dans la demi-pension
- Le guidage en français durant tout le séjour
- Un accompagnement professionnel et expérimenté depuis Bruxelles

- Un prix presto avantageux jusqu'au 31 décembre 2023 ! (-150€)

Vous trouverez ci-joint le programme complet ainsi que le bulletin d'inscription à nous retourner complété et signé, si ce voyage vous intéresse. **Attention, le nombre de places est limité.**

Entre-temps, nous restons bien entendu à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire et, dans l'attente du plaisir de vous revoir ou de vous rencontrer, nous vous prions de recevoir, Madame,

Monsieur, Chers Amis, nos sincères salutations.
L'équipe de Preference

TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A.
Rue des Francs 79 boîte 4 – B 1040 BRUXELLES – Tel : 02/647 30 00 – Fax : 02/647 37 22
info@preference.be - www.preference.be

PROGRAMME :

BRUXELLES → NAPLES – VELIA – MARATEA

VENDREDI 7 JUIN

En matinée, formalités d'enregistrement à l'aéroport de Zaventem.

Envol direct avec la compagnie aérienne Brussels Airlines. En milieu de journée, arrivée à Naples et accueil par le guide local francophone.

Départ en car à travers le superbe **parc national du Cilento** pour atteindre le **parc archéologique de Velia** (155km), une des plus anciennes cités du littoral méridional de la Campanie.

Plus connue sous le nom d'Élée, la cité antique créée par les Phocéens au VI^e s. av. J.-Ch. hébergea l'école philosophique de Parménide et de Zénon. La Velia romaine fut une villégiature appréciée. Aujourd'hui, sa monumentale porta Rosa est l'unique exemple d'arc en plein cintre de Grande-Grèce. Un édifice thermal romain est orné d'une mosaïque représentant des dauphins et des chevaux marins. Les vestiges de l'Acropole comprennent une partie du mur de défense du VI^e s., un bel appareil polygonal datant de la cité phocéenne.



Continuation vers **Maratea**.

Installation à l'hôtel **Villa Cheta 4***.

Aménagé dans une villa de style Art nouveau, cet hôtel raffiné est doté d'une piscine extérieure et surplombe la mer Tyrrhénienne.

Dîner et nuit à l'hôtel.

MARATEA – PADULA – POTENZA

SAMEDI 8 JUIN

Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ pour **Maratea** (17km) qui s'étale sur les pentes du mont San Biagio dominant le littoral de la mer Tyrrhénienne.

La basilique de San Biagio a été construite sur un temple romain dédié à Minerve déjà transformé en chapelle au VI^e s. Les ruelles tortueuses de la vieille ville présentent des maisons à loggia et des palais des XVII^e et XVIII^e s. L'église de San Vito du XII^e s. est décorée de jolies fresques du XVI^e s.

Déjeuner libre.

Continuation vers **Padula** (57 km) pour visiter la superbe **Chartreuse de San Lorenzo** classée au patrimoine mondial de l'Unesco.

Aux confins de la Basilicate et à l'Est du Cilento, se découvre un des monuments les plus grandioses du baroque méridional avec le charme des cloîtres, des faux marbres, peintures et sculptures qui ornent toutes les surfaces. Fondée en 1306 par Tommaso Sanseverino, la chartreuse ne sera achevée qu'au XIXe s. L'église renferme de magnifiques stalles du XVIe s. ornées de marqueteries. La cuisine du couvent est ornée de faïences vernies et la bibliothèque est pavée de majoliques.



Nous gagnerons ensuite **Potenza** pour nous installer au **Grande Albergo 4*** dont la terrasse en rooftop offre une vue unique sur la ville historique et sur les montagnes environnantes.

Dîner et nuit à l'hôtel.

POTENZA – RIPACANDIDA – MELFI – VENOSA – POTENZA

DIMANCHE 9 JUIN

Petit déjeuner à l'hôtel.



Départ vers **Ripacandida** (45 km) pour visiter le **sanctuaire de San Donato** célèbre pour ses fresques du XVIe s. qui illustrent dans un style naïf et populaire les épisodes bibliques et la vie des saints.

Continuation vers **Melfi** pour découvrir l'imposant château normand qui abrite le riche **Musée archéologique national**.

Construite sur les pentes d'une colline, Melfi fut une capitale normande puis angevine. Le château de Frédéric II de Souabe construit aux XIe et XIIe s. devint le centre politique de la région. Devenue la résidence de Charles Ier d'Anjou, Melfi a conservé quelques vestiges de cette période faste. Elle est toujours entourée de sa ceinture de remparts. Le campanile porte encore les griffons sculptés, les armes des Guiscard venus de Normandie. Le château a conservé ses huit tours datant d'époques différentes. Il accueille un Musée dont la pièce maîtresse est le fameux sarcophage de Rapolla, un exceptionnel tombeau en marbre blanc du IIe s. découvert lors des fouilles d'une villa romaine des environs. De près de deux mètres de haut, il est couvert de sculptures et dominé par le gisant grandeur nature d'une jeune femme inconnue.



Déjeuner dans un domaine viticole avec une visite des caves et une dégustation des vins locaux. Les terres volcaniques de la région sont propices à la culture des vignes qui produisent un vin réputé.

Retour à **Potenza et visite du musée Dinu Adamesteanu.**

Le musée, d'une grande richesse, expose, entre autres, le trésor du tombeau d'une petite princesse, le masque en bronze doré destiné à protéger le chanfrein d'un prince du Ve s. av. J.-Ch., la couronne en vermeil d'une prêtresse grecque du VIe s. av. J.-Ch....

Dîner et nuit à l'hôtel.

POTENZA – CASTELMEZZANO – PIETRAPERIOSA – MATERA

LUNDI 10 JUIN

Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ pour les **Dolomites de Lucanie** à la découverte des villages spectaculaires de **Castelmezzano** et de **Pietrapertosa**.



Les deux villages en vis-à-vis, à près de 1000 m d'altitude, s'accrochent aux pentes abruptes des Dolomites dans un superbe paysage déchiqueté. Le premier abrite une belle Vierge à l'Enfant en bois sculpté du XIVe s. tandis que le deuxième conserve les vestiges d'une forteresse sarrasine transformée en château par les Normands avec une vue exceptionnelle. L'église du couvent S. Francesco du XVe renferme un chœur en bois sculpté, un polyptique et des fresques du XVIe s.

Continuation vers Matera avec un arrêt pour visiter **la Cripta del Peccato Originale**, la "Chapelle Sixtine de l'art rupestre".

Les parois de cette cavité naturelle sont peintes de scènes représentant Adam, Eve et une centaine de saints. Cette grotte était la chapelle d'un monastère aujourd'hui disparu. Les fresques du IXe s. sont les plus anciennes de la région.



Installation à **l'hôtel San Domenico Al Piano 4* de Matera**.

L'hôtel situé dans le centre historique de Matera, à seulement quelques mètres de la Piazza Vittorio Veneto et du célèbre quartier des Sassi, propose des chambres alliant le confort et le calme avec un intérieur élégant.

Dîner et nuit à votre hôtel.

Petit déjeuner à l'hôtel.



La journée est consacrée à la découverte de **Matera** et de ses célèbres Sassi, ces maisons troglodytes creusées dans la roche qui lui ont valu d'être inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco.

Visite du Duomo, élevé au XIIIe s. sur un éperon rocheux qui sépare le Sasso Caveoso au Sud du Sasso Barisano au Nord.

La cathédrale appartient au roman apulien. La façade est ornée d'une superbe rosace encadrée de colonnes soutenues par des anges. L'intérieur a conservé de beaux chapiteaux romans épargnés par les modifications baroques.



Visite du **Sasso Caveoso** bordé par le ravin de la Gravina. Un escalier mène à **Santa Maria de Idris** en partie creusée dans la roche avec une belle Vierge à l'Enfant du XVIIe s. au maître-autel. Elle communique avec une autre petite église rupestre, **San Giovanni in Monterrone**, ornée de fresques dont un beau Christ Pantocrator du XIIe s.

On accède un peu plus loin à la **casa grotta di Vico Solitario** dont l'ameublement a été reconstitué.



On parvient ensuite à **Santa Lucia alle Malve** qui conserve des fresques du XIIIe s. et une délicate Madone à l'Enfant du XVIe s. Les traces d'une iconostase rappellent sa vocation au rite oriental.

Déjeuner libre.

Visite du **MUSMA (Museo della Scultura contemporanea di Matera)**.

Logé dans un élégant Palazzo Mocerici du XVIe s., le musée présente, dans une merveilleuse muséographie qui s'inscrit dans un réseau d'hypogées creusé dans la roche, de belles signatures : Pomodoro, Alechinsky, Moore, Kounellis, Tinguely, Zadkine....

Dîner dans un restaurant local proche de l'hôtel.

Retour à l'hôtel.

Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ pour **Montescaglioso** et son abbaye bénédictine de **San Michele Arcangelo** du XIe s. reconstruit au XVe s., le monastère le plus imposant de la région.

Dans ce joli village perché, le couvent a conservé un beau cloître Renaissance. Sa bibliothèque renferme de nombreuses toiles du début du XVIIe s.



En milieu de journée transfert à l'aéroport de Bari (90km) pour les formalités d'enregistrement.

Envol vers Milan avec la compagnie aérienne ITA Airways (anciennement Alitalia). Arrivée en zone de transit et connexion vers Bruxelles.

Arrivée à l'aéroport de Zaventem dans la soirée.

- FIN DE VOTRE VOYAGE -

Le prix

SUR BASE DE MINIMUM 20 PARTICIPANTS.

PRIX MEMBRE DES AMIS :

AVANTAGE : PRIX PRESTO JUSQU'AU 31 DECEMBRE : 2.695 €

A PARTIR DU 1^{ER} JANVIER, LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : **2.845 €**

LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **295 €**

TAXES D'AEROPORT INCLUSES - SOUS TOUTE RESERVE DE MODIFICATION PAR LA COMPAGNIE AERIENNE

CE PRIX COMPREND:

- ✎ Les vols internationaux avec les compagnies régulières SN Brussels Airlines & ITA en classe économique.
- ✎ Les taxes d'aéroport (sous toute réserve de modification, à ce jour ± 71,26 €)
- ✎ Les services d'un guide local francophone
- ✎ Les transferts et les transports en autocars
- ✎ Le logement en chambre double et en demi-pension dans l'hôtel mentionné (ou similaire)
- ✎ Le forfait boissons inclus lors des repas du soir (eau + 1 verre de vin)
- ✎ Les visites et excursions prévues au programme
- ✎ Les entrées aux sites et musées
- ✎ Le déjeuner du 9 juin dans un domaine viticole avec dégustation de vins locaux
- ✎ La taxe de séjour
- ✎ L'accompagnement professionnel et expérimenté de Preference - Travel Team
- ✎ La TVA

CE PRIX NE COMPREND PAS :

- ✎ Tous les déjeuners à l'exception du déjeuner du 9 juin
- ✎ Les boissons hors forfait
- ✎ Les différents pourboires et les dépenses personnelles
- ✎ Les assurances auprès de « Assurinco »
- ✎ Les frais d'éventuels tests PCR ou antigéniques exigés par les autorités locales avant, pendant et après le séjour

Les prix sont calculés de bonne foi sur base des tarifs et de la TVA en date du 24/10/2023

REMARQUES IMPORTANTES :

POUR PARTICIPER A CE VOYAGE, LES CITOYENS BELGES DOIVENT ETRE EN POSSESSION DE LEURS CARTE D'IDENTITE. POUR LES AUTRES NATIONALITES, VEUILLEZ CONTACTER VOTRE AMBASSADE.

ATTENTION, LES VISITES DES CENTRES HISTORIQUES ET DES SITES SE FONT A PIED ET DEMANDENT DONC UNE AISANCE DE MOBILITE.

Become a Friend

Bulletin d'adhésion ou de renouvellement d'adhésion

Remplissez le formulaire ci-dessous (en lettre capitale) et choisissez votre catégorie.

Nom : Prénom :

Nom : Prénom :

Date de naissance : Date de naissance :

Enfant 1 : Date de naissance :

Enfant 2 : Date de naissance :

Adresse : N°: Boite :

Code postal : Ville : Pays :

Tél / GSM : Adresse e-mail :

Je souhaite devenir membre Je souhaite renouveler ma carte de membre

Cotisation annuelle

Si ordre permanent

<input type="checkbox"/> Adhérent	<i>Jeune</i>	€ 20	€ 18
<input type="checkbox"/>	<i>Individuel</i>	€ 50	€ 45
<input type="checkbox"/>	<i>Couple (2 cartes de membre)</i>	€ 75	€ 70
<input type="checkbox"/> Famille	<i>2 parents ou grands-parents et 2 enfants < 18 ans</i>	€ 85	€ 80
<input type="checkbox"/> Effectif	<i>Individuel</i>	€ 100	€ 90
	<i>Couple (2 cartes de membre)</i>	€ 150	€ 140
<input type="checkbox"/> Duo	<i>Titulaire + Invité à chaque visite</i>	€ 200	€ 190
<input type="checkbox"/> Protecteur (*)	<i>Individuel</i>	€ 100 + € 150	€ 90 + € 150
<input type="checkbox"/>	<i>Couple (2 cartes)</i>	€ 150 + € 150	€ 140 + € 150

** Le membre effectif qui, en plus de sa cotisation, fait un don minimum de 150 € sur le compte Fonds des Amis des Musées, BE81 6790 7542 9624/PCHQBEBB devient Membre Protecteur.*

Je transfère le montant de ma cotisation sur le compte BE32 3631 2340 9302 / BBRUBEBB de l'asbl Amis des Musées (merci de bien vouloir agraffer la preuve de paiement et de renvoyer le document à l'adresse suivante : Amis des MRBAB, rue du Musée 9 à 1000 Bruxelles).

Date et Signature :

A RENVOYER CHEZ : **PREFERENCE - TRAVEL TEAM** (Lic. A 1652)
RUE DES FRANCS 79 BOITE 4 - 1040 BRUXELLES
LUNDI AU VENDREDI : 9H - 17H (SUR RENDEZ-VOUS)
TEL : 02/647 30 00 - FAX : 02/647 37 22
INFO@PREFERENCE.BE | WWW.PREFERENCE.BE

JE, SOUSSIGNE,

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

N° POSTAL: LOCALITE :

TELEPHONE : GSM : FAX :

ADRESSE E-MAIL :

RESERVE PLACE(S) POUR LE VOYAGE EN REFERENCE

DONNEES PASSAGER N°1 (TELLES QUE MENTIONNEES SUR LE PASSEPORT)

NOM : PRENOM : M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITE :

N° DE PASSEPORT : DATE D'EMISSION : DATE D'EXPIRATION :

DONNEES PASSAGER N°2 (TELLES QUE MENTIONNEES SUR LE PASSEPORT)

NOM : PRENOM : M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITE :

N° DE PASSEPORT : DATE D'EMISSION : DATE D'EXPIRATION :

TYPE DE CHAMBRE : DOUBLE A 1 LIT DOUBLE A 2 LITS DOUBLE A PARTAGER SINGLE

EN OPTION : ASSURANCE AUPRES DE « ASSURINCO »

ANNULATION (HORS COVID) - PRIME DE 4 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

- JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE
 JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

MULTIRISQUE COVID* (ASSISTANCE + BAGAGES + COVID) - PRIME DE 5,76 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

- JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE
 JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

*AU VU DE LA SITUATION ACTUELLE, NOUS VOUS RECOMMANDONS VIVEMENT UNE COUVERTURE COVID

PRIX : **AVANTAGE : PRIX PRESTO JUSQU'AU 31 DECEMBRE 2023 : 2.695 €**

A PARTIR DU 1^{ER} JANVIER, LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : **2.845 €**

LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **295 €**

TAXES D'AEROPORT INCLUSES - SOUS RESERVE DE MODIFICATION PAR LA COMPAGNIE AERIENNE

NUMERO DE CARTE DE MEMBRE :

SI JE NE SUIS PAS MEMBRE DES AMIS DES MUSEES ROYAUX DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE, JE M'ENGAGE A Y ADHERER EN REMPLISSANT LE BULLETIN D'ADHESION (EN ANNEXE) ET EN LE RENVOYANT A L'ADRESSE SUIVANTE :
RUE DU MUSEE 9 - 1000 BRUXELLES.

UN ACOMPTE DE 30% EST PAYABLE A LA RESERVATION SUR LE COMPTE BANCAIRE KBC AU NOM DE : TRAVEL TEAM S.A.

LE SOLDE DU DOSSIER EST PAYABLE AU PLUS TARD POUR LE 7 MAI 2024.

PAIEMENTS : **IBAN :** BE92 7440 6349 9223
SWIFT/BIC : KREDBEBB
REFERENCE : BASILICATE AMIS - D.3739

EN CAS DE PAIEMENT PAR CARTE DE CREDIT, SEULES LES CARTES VISA ET MASTERCARD SONT ACCEPTEES.

PAR LA PRESENTE, JE SOUSCRIS UN CONTRAT DE VOYAGE A FORFAIT SELON LES CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE DE TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A. (CI-JOINT) ET SELON LES CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE LA COMMISSION DE LITIGES VOYAGES A FORFAIT (DISPONIBLE A LA DEMANDE AVEC LE FORMULAIRE D'INFORMATION STANDARD B).

EN CAS DE SOUSCRIPTION A L'ASSURANCE, JE RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES DU CONTRAT.

J'AUTORISE PREFERENCE - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A. A UTILISER MES DONNEES PERSONNELLES DU PRESENT FORMULAIRE POUR LE BON SUIVI DE MON INSCRIPTION AU VOYAGE ET J'ACCEPTE D'ÊTRE TENU INFORMÉ DES DIFFÉRENTS PRODUITS OU PROMOTIONS PAR EMAIL ET/OU PAR POSTE.

FAIT A, LE

SIGNATURE POUR ACCORD :

CONDITIONS GENERALES DE VENTES - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A.

La loi du 1er décembre 2017, régissant le contrat de voyages à forfait, est d'application pour les présentes conditions particulières de vente. Dans le présent texte, TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE, S.A. est appelé « l'organisateur » et le client est appelé « voyageur ».

1. CONTRAT DE VOYAGES A FORFAIT : INFORMATIONS PAR L'ORGANISATEUR

Les offres de voyages de l'organisateur sont rédigées de bonne foi en fonction des données disponibles lors de la rédaction. L'organisateur se réserve le droit de corriger les erreurs matérielles manifestes dans les informations fournies. Il y a acceptation explicite par les parties pour spécifier que les informations précontractuelles peuvent être modifiées avant la conclusion du contrat. Les informations données par téléphone par les préposés de l'organisateur sont toujours données sous réserve.

2. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

A l'acceptation par le voyageur du contrat de voyage, un acompte de minimum 30% du prix du voyage total sera demandé au voyageur. En fonction du montant et/ou de la nature du voyage, un second acompte pourra être demandé par l'organisateur. Le solde sera payable au plus tard 30 jours avant le départ du voyage. Les documents de voyage ne seront délivrés qu'après règlement du solde du prix total du voyage.

3. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR

Le voyageur peut résilier le contrat de voyage à tout moment avant le début du voyage à forfait sous réserve de payer à l'organisateur des frais de résiliation fixés forfaitairement comme suit :

Jusqu'à 90 jours avant le départ :	30 % du prix total du voyage
De 89 à 60 jours avant le départ :	50 % du prix total du voyage
De 59 à 31 jours avant le départ :	75 % du prix total du voyage
De 30 à 0 jours avant le départ :	le prix total du voyage

L'annonce de cette résiliation par le voyageur doit parvenir à l'organisateur par lettre recommandée ou par email et prend effet le jour même ou le premier jour ouvrable suivant la date de l'annonce, compte tenu des horaires de bureau de l'organisateur (du lundi au vendredi, jours fériés exclus) en ce qui concerne la détermination de date de résiliation. Lorsque le voyage a débuté, il n'y a plus aucun remboursement possible. Tout voyage interrompu ou abrégé pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

4. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur de voyage peut résilier le contrat de voyage à forfait si le nombre de personnes inscrites pour le voyage à forfait est inférieur au nombre indiqué dans le contrat. Dans ce cas, l'organisateur se doit de notifier la résiliation du contrat au voyageur, au plus tard vingt jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de plus de six jours ou dans le délai de sept jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de deux à six jours.

5. MODIFICATIONS DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur se réserve le droit d'effectuer des modifications mineures au contrat de voyage dans les limites fixées dans l'article 24 al. 2 et 3 de ladite loi. Conformément aux articles 19 à 23 de la loi relative à la vente de voyages à forfait publiée le 1/12/2017, l'organisateur se réserve le droit de modifier à la hausse ou à la baisse les prix du contrat, après sa conclusion et dans les modalités prévues par ladite loi.

En ce qui concerne des modifications significatives apportées par l'organisateur, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

6. CESSIION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR A UN TIERS

En ce qui concerne la cession du contrat de voyageur par le voyageur à un tiers, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

7. CARNET DE VOYAGE

Ce document final avant le départ du voyage fait partie intégrante du contrat de voyage. Il contient les dernières mises-à-jour des informations du voyage sauf informations communiquées en toute dernière minute provenant d'une source extérieure à l'organisateur.

Dans ce carnet figureront le nom et le n° de téléphone du responsable auquel le voyageur se référera en cas de problème et/ou de non-conformité.

Le voyageur sera tenu d'accepter que l'ordre dans lequel se dérouleront les visites peut changer par rapport au texte du carnet selon le conseil avisé du guide, au courant des circonstances locales l'exigeant éventuellement.

En ce qui concerne l'hébergement au cours des circuits organisés, sauf indication contraire, les chambres sont réservées en catégorie standard dans les hôtels mentionnés ou similaires. L'organisateur ne peut être tenu responsable d'éventuels inconvénients rencontrés concernant la chambre ou inhérents à la gestion hôtelière de l'établissement choisi. L'organisateur ou son délégué veilleront toutefois toujours à transmettre les demandes spécifiques au préalable et à solutionner les problèmes éventuellement rencontrés lors du séjour.

8. DOCUMENTS DE VOYAGE

Le voyageur doit, au départ du voyage, être en possession des documents nécessaires pour le voyage : passeport en état de validité, carte d'identité en cours de validité, visa, carte de vaccination si nécessaire. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable de cette sorte de manquement éventuel.

9. HORAIRES DE VOLS ET SIEGES DANS L'AVION

Les horaires de vols sont communiqués sous réserve de changement par la compagnie aérienne opérant. L'organisateur, recevant du voyageur la demande de pré-réservation de place spécifique dans l'avion, ne peut la garantir formellement. La plupart des compagnies aériennes ne confirment jamais la pré-réservation de sièges dans l'avion et se réservent le droit de modifier toute pré-réservation de sièges à tout moment et sans préavis.

10. CONSCIENCE DES RISQUES

Le voyageur participant à un voyage de groupe doit être conscient, en fonction des informations fournies par l'organisateur, qu'un circuit peut comporter certains dangers dus au hasard mais aussi aux modes de déplacement, à la nature imprévisible, au relief escarpé ou à l'isolement de certaines contrées, aux maladies tropicales, au climat changeant etc. sans que cette liste ne soit exhaustive. Le voyageur a l'obligation de s'informer sur les conditions de santé de la destination.

11. PLAINTES ET LITIGES

Tout litige porté à la connaissance de l'organisateur, par lettre recommandée ou par email dans les 15 jours du retour et ne pouvant être tranché à l'amiable entre parties, sera soumis à la Commission de litiges Voyage ou, si c'est la volonté du voyageur, soumis au tribunal compétent de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles de rôle linguistique français.

12. ASSURANCE CONTRE L'INSOLVABILITE FINANCIERE

L'organisateur a souscrit une assurance couvrant ses clients contre sa propre insolvabilité financière auprès du Fonds de Garantie Voyages :

Assuré contre l'insolvabilité financière
par le Fonds de Garantie Voyages®, Av. de la Métrologie, 8
B1130 Bruxelles
Tél.+32 (0)2/240 68 00 Fax +32 (0)2/240 68 08
www.gfg.be - mail@gfg.be

01/07/2018

Lic Cat A 1652

